



### **Mardi le 4 février 2014**

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Son Honneur le Maire Monsieur GRAHAM HAWLEY; mesdames les Conseillères JENNIFER VADNEAU, VICKY DUBEAU, NANCY DAGENAI et Messieurs les Conseillers JACQUE GAUTHIER, CLAUDE PICHÉ, MAURICE LAFLEUR tous formant quorum sous la présidence du Maire.

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

#### **20-02-2014**

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

#### **21-02-2014**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICKY DUBEAU  
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Maire M. Graham Hawley :
2. Siege #1 M. Maurice Lafleur:
3. Siege #2 Mme Nancy Dagenais: OUI
4. Siege #3 Mme Jennifer Vadneau:
5. Siege #4 Mme Vicky Dubeau:
6. Siege #5 M. Claude Piché: OUI
7. Siege #6 M. Jacque Gauthier: OUI

Directrice Générale Andrea Lafleur :

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

### 22-02-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER      JENNIFER VADNEAU  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 14 janvier 2014 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

---

### 23-02-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER      MAURICE LAFLEUR  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil le 29 janvier 2014 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

---

### 24-02-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER      CLAUDE PICHE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake donne le comité de l'Association récréatif d'Otter Lake un montant de 2500.00\$ contre toutes activités de 2014 comme établi dans le budget 2014.

Adopté

---

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

### 25-02-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake fait un don de 6500.00 \$ pour l'année 2014 à l'Association des pompiers d'Otter Lake.

Adopté

---

### 26-02-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake désigne conseillère Jennifer Vadneau pour travailler sur le dossier de la bibliothèque. Conseillère Vadneau sera transmis toute information provenant du Biblio de l'Outaouais comme représentant municipal.

Adopté

---

### 27-02-2014

**Attendue que:** La Municipalité d'Otter Lake a reçu une demande écrite des contribuables situées sur le chemin Mountview demandant que la municipalité prend possession du chemin

**Attendue que :** la Loi sur les compétences municipales dit au Chapitre IX, Section 1, article 72, la municipalité adopte une résolution identifiant la voie concernée;

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENNIFER VADNEAU  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**Et résolu que :** la voie concernée est identifiée par M. Camil G. Vigneault, arpenteur-géomètre, dans une description technique le 10 mars, 2004, minutes no : 2 206 et décrit comme le suivant; Le lot 36-5, rang 3, lot 37-12 rang 3, lot 38-5 rang 3, lot 38-10 rang 3, lot 39-3 rang 3, lot 39-67 rang 2, et lot 39-68 rang 2, le tout du cadastre officiel du canton de Leslie, bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Pontiac, province de Québec. Voir annexe A (carte et description technique)

Adopté

---

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

### Divers

Maire M. Graham Hawley:

Siege #1 M. Maurice Lafleur:

Siège #2 Mme Nancy Dagenais:      Résolution pour commencer le procès de trouver des candidats pour le Dépt. de feu

Siège #3 Mme Jennifer Vadneau :

Siège #4 Mme Vicky Dubeau:

Siège #5 M. Claude Piché:              Dommage au centre récréatif

Siège #6 M. Jacque Gauthier:        Pont sur le Picanoc – Allan Dagenais

---

### **28-02-2014**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER      NANCY DAGENAI  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake donne M Rodney Vadneau l'autorisation de débiter le procès pour trouver des candidats pour joindre le Département de feu d'Otter Lake. Le conseil municipal va décider le nombre de pompiers qui seront engagés et quand ils vont débiter.

Adopté

---



# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

Comptes à payer:	100,066.06 \$
Factures prépayées:	1,000.00 \$
Salaires élus et employés:	23,237.81 \$
<b>Totale :</b>	<b>124,303.87 \$</b>

---

Période de questions 30 minutes

---

**30-02-2014**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la réunion soit levée a 19H22.

Adopté

\_\_\_\_\_  
GRAHAM HAWLEY, Maire

\_\_\_\_\_  
ANDREA LAFLEUR, Directrice générale